

Secteur Tertiaire Informatique Filière « Etude et développement »

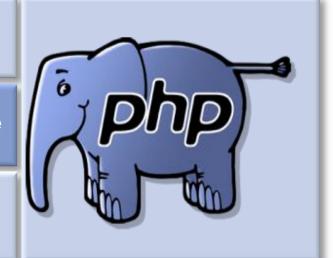
Séquence « Développer des pages Web »

TP PHP

Apprentissage

Mise en pratique

**Evaluation** 



$\Lambda$	н	LE	1	-	: N	$\Lambda$	 - 1	_	F 6
				- N	) IV		 _		

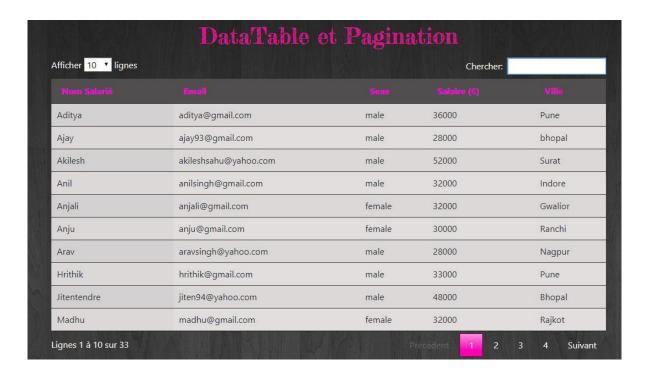
1.	DATABLES	JQUERY, PHP	ET FLUX JS	ON	3
----	----------	-------------	------------	----	---

## 1. DATABLES JQUERY, PHP ET FLUX JSON

Avec ce TP c'est l'occasion de prendre en main le **Datables** de **JQuery** et de le customiser pour obtenir une présentation et des fonctionnalités spécifiques.

Les ressources sont à télécharger sur : https://makitweb.com/datatable-ajax-pagination-with-php-and-pdo/

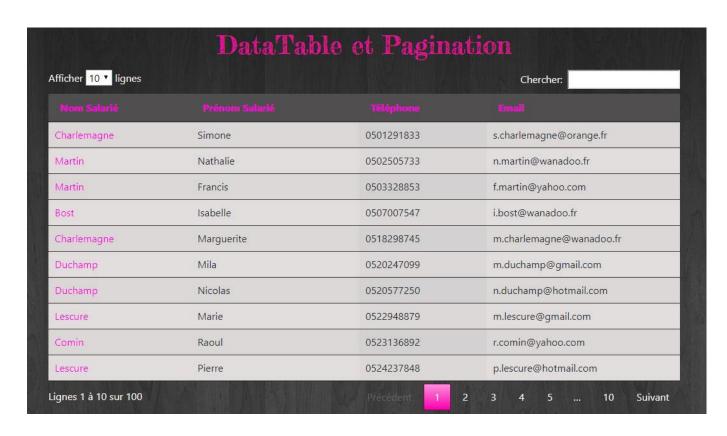
Le but de l'opération c'est d'obtenir dans un premier temps ce résultat, les données sont celles fournies par les ressources :



Pour arriver à ce résultat, il vous faudra tout d'abord gérer la langue pour obtenir la langue **française**. Puis vous devrez customiser l'apparence de la vue. Vous pourrez vous aider pour cela de <a href="https://www.datatables.net/manual/styling/theme-creator.">https://www.datatables.net/manual/styling/theme-creator.</a>

Ensuite, il sera intéressant d'essayer d'appliquer ces composants (celui côté Serveur et celui côté Front) à une Table de BDD de votre choix. Ce qui vous permettra d'avoir intégré pleinement les outils mis en œuvre tant du côté Front que du côté Serveur. Avec positionnement d'un lien hypertexte sur le nom d'un salarié qui permet d'accéder à sa fiche détail.

Vous obtiendrez par exemple :



A partir de là vous pouvez implémenter le système CRUD complet.



## **CREDITS**

## ŒUVRE COLLECTIVE DE l'AFPA Sous le pilotage de la DIIP et du centre d'ingénierie sectoriel Tertiaire-Services

**Equipe de conception (IF, formateur, mediatiseur)** 

Formateur : Sacha RESTOUEIX

Date de mise à jour : 08/01/2021

## Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle.

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »